

# REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

## MINISTERE DE LA TRANSFORMATION NUMERIQUE, DE L'INNOVATION ET DE LA MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION (MTNIMA)

### Projet Régional d'Intégration Numérique en Afrique de l'Ouest (WARDIP)

#### AVIS DE MANIFESTATION D'INTERET

#### AMI 29/C/MTNIMA/WARDIP/2024

### Assistance au Secrétariat Général du Gouvernement pour la modernisation du Journal officiel de la République Islamique de Mauritanie

Le Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie, avec l'appui de la Banque Mondiale, a intégré le Projet Régional d'Intégration Numérique en Afrique de l'Ouest (WARDIP) pour promouvoir la mise en œuvre de la stratégie de transformation numérique du Pays qui vise à développer la pénétration de l'Internet haut débit, des services financiers numériques et des services en ligne (e-Gouvernement).

Le Projet Régional d'Intégration Numérique en Afrique de l'Ouest (WARDIP) – Composante Mauritanie, (ci-après le « **Projet** ») à travers des actions impliquant les pays de la sous-région, vise spécifiquement à (a) créer un environnement propice au bon développement d'infrastructures numériques adéquates, (b) développer les réseaux à large bande et les services d'internet et (c) simplifier l'accès aux services en ligne.

Dans le cadre de la composante 4 « Développement et intégration des marchés en ligne » et sa sous composante 4.3 « Services publics numériques pour l'intégration régionale », le Projet cherche à recruter un Consultant (firme) pour assister le Gouvernement Mauritanien à travers le Secrétariat Général du Gouvernement pour **la modernisation du Journal officiel de la République Islamique de Mauritanie**.

Le Projet WARDIP-MR invite les consultants (firmes), ayant une expérience avérée dans la réalisation de missions analogues à manifester leur intérêt pour fournir lesdits services.

La méthode de passation choisie est la Sélection basée sur la Qualification des Consultants (SQC) conformément au Règlement de Passation des Marchés, pour les Emprunteurs Sollicitant le Financement des Projets d'Investissement (FPI)- Juillet 2016, Révisions Novembre 2017, Août 2018 et Novembre 2020.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous :

**Projet Régional d'Intégration Numérique en Afrique de l'Ouest (WARDIP-MR)**  
**Téléphone : +222 4524 11 02 ; TVZ, N° 099 – Nouakchott ; Courriel : [wardip@mtnima.gov.mr](mailto:wardip@mtnima.gov.mr)**

- 1) Les manifestations d'intérêts écrites en langue française comprenant :
  - Une lettre de motivation signée ;
  - Un acte de groupement signé par les parties concernées, en cas de groupement ;
  - La présentation du cabinet, leur organisation technique et managériale ;
  - Les références et les expériences dans le domaine
  - Le personnel clé n'est pas évaluée à ce stade.
- 2) Seront considérées uniquement les expériences attestées par une attestation de bonne exécution du client.

- 3) La liste des expériences attestées doit obligatoirement être fournie dans un document en format modifiable (word ou excel) transmis par email ou par clé usb et présentant ces expériences sous le format ci-dessous, **sous peine de rejet de la soumission** :

Ref	Periode	Intitulé de la Mission	Clients / Pays	Type de justificatif
1				
2				
i				
i+1				

- 4) Les manifestations d'intérêt doivent parvenir à l'adresse ci-dessous de la Commission de Passation des Marchés Publics (CPMP) au plus tard **le mardi 6 août 2024 à 11h00 (GMT)**, à l'adresse suivante :

**Commission de Passation des Marchés Publics (CPMP/MTNIMA)**

**Ilot ZRC, lot 418, Rue Moulaye El Hacen Ould Moctar El Hacen**

**Nouakchott Mauritanie Téléphone : +222 49 72 71 70**

**Courriel : [cpmp-mtnima@mtnima.gov.mr](mailto:cpmp-mtnima@mtnima.gov.mr)**

- 5) Toute fausse déclaration d'expérience entrainera l'exclusion de la candidature et sera rapporté à l'ARMP (Autorité de Régulation des Marchés Publics).
- 6) Les candidatures envoyées par voie électronique doivent obligatoirement être suivies, au plus tard sept (7) jours après le délai de réception des soumissions, par un dossier en support papier en deux exemplaires, dont une copie originale.
- 7) **Le budget du Projet est de 130 000 USD.**
- 8) Les critères d'évaluation et le barème de notation y relatif, sont :

Critère de compétence		Points
1	Double compétence justifiée en informatique et juridique	20
2	Connaissance justifiée du contexte mauritanien et du droit mauritanien	20
3	Expérience similaire dans au moins deux pays au cours des 10 dernières années	20
4	Expérience dans l'assistance aux administrations des pays d'Afrique dans le droit et dans la réalisation de projets numériques juridiques	10
5	Méthodologie et calendrier d'exécution	30
<b>Total</b>		<b>100</b>

**(\*) NB : les qualifications et les expériences des consultants (Bureaux) seront évaluées sur la base des expériences attestées.**

**Le consultant ayant atteint le score minimum de 70% et classé premier sera invité à soumettre une offre technique et financière.**

**En cas de consultants classés 1er ex-aequo, le candidat ayant le plus grand nombre d'expériences similaires évalués au critère 1 sera sélectionné et si nécessaire au critère 3.**